

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

DOSSIER DU MOIS

Le contrat « Bourg Centre » est signé

ENVIRONNEMENT

Le littoral Viassois au centre des débats





NUMÉRO #19 / JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021

SOMMAIRE

03	Édito
06	Dossier du mois : Urbanisme - Cadre de vie
16	Conseils municipaux
18	Vie municipale
19	Patrimoine
20	Proximité
22	Sport et Jeunesse
23	Action sociale
26	En images

Libre expression - Le mot des groupes

Retrouvez la version numérique du magazine sur :

www.vias-mediterranee.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :



facebook.com/ViasMediterranee



@Viasmediterranee

33 Agenda

28

32

34 État civil

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias Service Communication - 34450 Vias

Directeur de Publication Jordan Dartier, Maire de Vias

Directrice déléguée Marie-Christine Lefondeur **Rédaction - Mise en page - Photos** Service Communication

Régie publicitaire : Bucerep – 06 51 17 69 94 **Impression :** Bucerep, 3500 ex

Numéro ISSN 1624-1118

Économie locale



EDITO

Viassoises, Viassois,

J'espère que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année malgré cette crise sanitaire inédite.

C'est d'ailleurs dans ce contexte particulier qui bouscule notre quotidien et pour protéger votre santé que nous avons dû renoncer à organiser l'incontournable Village de Noël et ses animations. Toutefois, la crèche, la Maison du Père Noël, les sapins et les illuminations ont permis de maintenir un esprit de Noël.

Les élus, les services municipaux et l'ensemble des bénévoles sont restés mobilisés notamment pour les personnes fragiles et isolées. La collecte nationale alimentaire a permis de récolter 1 700 kg de denrées qui ont achalandé la banque alimentaire du CCAS pour être redistribués aux familles les plus démunies. Le colis de Noël a été exceptionnellement livré au domicile des aînés et des personnes détentrices d'une carte d'invalidité pour leur apporter un peu de réconfort en cette période troublée.

Un des dossiers majeurs de cette fin d'année 2020 a été la signature du Contrat « Bourg Centre » avec la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie. Ce contrat de partenariat permettra à la Ville de se développer, de renforcer son attractivité et d'embellir votre cadre de vie.

La désignation des nouveaux Référents de Quartier dont vous découvrirez le visage au fil des pages a été actée. D'ores et déjà, au nom du Conseil Municipal, je tiens à les remercier pour leur engagement au service de la Commune.

Enfin, le traditionnel rendez-vous que sont les Vœux à la population, moment fort de convivialité, ne pourra pas se tenir. J'espère toutefois que nous pourrons nous retrouver dans la joie du Carnaval tant attendu chaque année.

Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année et formule le souhait que 2021 voit disparaître la pandémie afin que nous puissions reprendre nos habitudes de vie, entourés des personnes qui nous sont chères.

> Jordan DARTIER Maire de Vias







Pour habiter ou investir!

04 67 21 63 79

MERHILL

contact@merhill fr - www.merhill f





aponnés à Vias Mediterranée sur Facebook. Pourquoi pas vous?



LE CONTRAT « BOURG CENTRE » EST SIGNÉ

« Embellir votre cadre de vie : notre priorité! »

La Ville de Vias, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la CAHM et l'EPF d'Occitanie se sont engagés dans ce partenariat important visant à structurer et développer la Commune, renforcer l'attractivité et la centralité de son territoire.

Signé le 3 décembre 2020, le contrat « Bourg Centre » va permettre à la Municipalité d'agir sur **5 domaines majeurs et stratégiques** et de mener des **projets structurants et innovants** pour l'avenir de Vias :

1. EMBELLIR ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

La restructuration du cœur de ville, avec le réaménagement de la Place de l'église (1), de la Place commerçante du 14 juillet ; la rénovation des façades et des vitrines commerciales ; la requalification des entrées de Ville, notamment au Nord avec le projet de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Font Longue ; le réaménagement d'axes secondaires (Rue Jean Manzanéra), avec un retraitement des espaces routiers ; la création d'une liaison entre Vias Ville et Vias plage pour développer les modes de déplacement doux (piétons, cyclistes).

2. RENOUVELER ET RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS

La création d'un parc sportif paysager entre Vias Ville et Vias Plage, sur le secteur du Jonquié (2) ; la création d'un restaurant scolaire ; l'aménagement d'un parking ombragé en entrée de station balnéaire et le renforcement du stationnement en cœur de ville ; un projet de

port fluviomaritime sur le secteur du Clot, en lien étroit avec la CAHM, compétente en application de la Loi NOTRe.

3. ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS AVEC DES AMÉNAGEMENTS RESPECTUEUX DU MILIEU URBAIN ENVIRONNANT

La réalisation de 400 logements accessibles à tous, dans le cadre de la ZAC Font Longue; densifier le coeur de ville avec l'urbanisation des « dents creuses » (plusieurs hectares ont été identifiés dans le cadre de la modification du PLU pour apporter des solutions en termes de logement, notamment social).

4. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La poursuite de la requalification de la station balnéaire (3) engagée avec le Plan Littoral 21, notamment sur des axes secondaires (Chemin des Mûriers de Cailet) ; le développement de la ZAE la Source qui possède un potentiel foncier pour accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois ; la création d'un éco-quartier (150 logements),



"Le Bourg Centre est un contrat fondamental qui va nous permettre de réaliser nos ambitions."

Jordan Dartier





sur un secteur de près de 5 hectares, qui sera la vitrine du tourisme vert que la Municipalité veut pour ses concitoyens nationaux et européens.

5. PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE POUR LES ACTIVITÉS ET LES POPULATIONS EN BONNE COHÉRENCE AVEC LES ORIENTATIONS DU PLAN LITTORAL 21

Sur la Côte Ouest de Vias où l'érosion marine est probante et le recul du trait de côte significatif: la reconstitution de la plage et de la dune, espaces de faune et de flore primordiaux (corridors écologiques); la recomposition du territoire, en lien avec l'EPF, en tenant compte des 13 campings répartis sur le secteur.

Vias est la **3**ème **Commune de la CAHM**, sur les 5 éligibles, à s'engager dans ce contrat-cadre.







DES AIDES POUR RÉALISER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

OBJECTIF RÉNOV': RÉNOVER POUR ÉCONOMISER

Grâce au dispositif « Objectif Rénov' » la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) soutient financièrement les propriétaires occupants et bailleurs qui souhaitent entreprendre des travaux dans leur logement ou de leur immeuble.

Ces aides concernent notamment :

- · L'amélioration des performances énergétiques (pour les propriétaires),
- · Les parties communes des copropriétés,
- · L'adaptation et accessibilité du logement (pour les personnes âgées),
- Le ravalement de façade (à condition que le logement soit situé en centre ancien selon un périmètre défini et ait plus de 15 ans).

La CAHM et les équipes du Cabinet Urbanis vous accompagnent gratuitement dans vos démarches, de la mise en œuvre du projet d'un point de vue technique et administratif jusqu'au montage financier.

Pour les projets de travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, fenêtres...), des aides financières spécifiques sont également proposées en parallèle.

Pour tous renseignements:

Maison de l'Habitat • 04 67 21 31 30

™ maisonhabitat@agglohm.org

Possibilité de créer un compte personnel sur : monprojet.anah.gouv.fr

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX
DE RAVALEMENT DE FACADE













L'AGGLO HĒRAULT MĒDITERRANĒE

RÉUNION PUBLIQUE OBJECTIF RÉNOV



Vendredi 5 mars 2021 - 18h30 Halle des Sports Jean Raynaud

DOSSIER DU MOIS: URBANISME - CADRE DE VIE

HABITATS INDIGNES ET NON DÉCENTS : SIGNALEZ-LES!

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) mène des actions pour lutter contre les habitats insalubres, en péril et non décents.

L'Unité « Habitat indigne et non décent » du Service Habitat de la CAHM est le guichet unique pour les locataires et les partenaires qui peuvent transmettre tout signalement par téléphone ou par courriel.

Une fiche de pré-diagnostic de l'état du logement permet de saisir le service précité.





Elle est téléchargeable via le site : www.caf.fr/sites/default/files/caf/348/ Logement/Fiche_pre-diagnostic.pdf

Contact:

Service Habitat de la CAHM

4 04 99 47 48 79

■ batidegrade@agglohm.net

MAPRIMERÉNOV': MIEUX CHEZ MOI, MIEUX POUR LA PLANÈTE





Améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie? C'est possible! L'Etat vous soutient financièrement pour la rénovation énergétique de votre habitat à moindre coût.

Depuis le 1er octobre 2020, tous les propriétaires et toutes les copropriétés peuvent bénéficier, dans le cadre du Plan de relance économique de l'aide financière MaPrimeRénov'.

Tous les autres propriétaires occupants et copropriétés peuvent également en bénéficier depuis le 1er janvier de cette année et à compter du 1er juillet 2021 pour les propriétaires bailleurs.

Du conseil personnalisé à l'obtention de la prime, l'Etat vous accompagne entièrement.

Une démarche simple et un bon geste pour la planète!

Informations et renseignements sur : www.maprimerenov.gouv.fr/

NTERDICTION DE FORER DANS LA NAPPE ASTIENNE



*Seuls les forages nécessaires aux besoins en eau potable sur les secteurs non desservis par le réseau public sont admis

Depuis plusieurs années, le nombre de forages domestiques dans la nappe astienne s'est accru, accroissant le déficit chronique de la ressource en eau. La préfecture de l'Hérault rappelle qu'il est strictement interdit aux particuliers de réaliser de nouveaux forages, pour restaurer l'équilibre de la nappe dès 2021.

Ces dispositions s'imposent à tous dans le cadre du Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Dans le cadre de ses compétences, la CAHM est habilitée à réaliser des contrôles dans les propriétés.

Infos sur: www.astien.com





"Soyez assurés, chers concitoyens, de mon entier dévouement pour valoriser notre Ville et répondre à vos attentes."

Muriel Prades

Adjointe au Maire déléguée aux Droits des Sols

Pouvez-vous nous parler de votre délégation ?

Dès le début de ce mandat, j'ai pris en charge, en ma qualité d'Adjointe au Maire, les dossiers relatifs aux Droits des sols de la collectivité.

Le dynamisme et l'implication des agents de ce service ont vraiment facilité mon intégration. Nous formons ainsi une véritable équipe disponible et à l'écoute des Viassoises et des Viassois.

« J'assure une permanence sur rendez-vous les mardis matin, par quinzaine, afin de répondre au mieux aux requêtes des administrés. »

Au quotidien, comment s'articulent vos actions au service des Viassois(e)s ?

J'ai scindé mon action autour de deux thématiques principales. La première est **l'urbanisme du quotidien.**

J'ai à cœur d'assurer un suivi des dossiers relatifs à l'urbanisme et des demandes de travaux déposées auprès du Service Urbanisme de la Commune. Les dossiers sont étudiés avec une attention toute particulière.

Régulièrement, des actions de terrain sont organisées telles que la visite des établissements scolaires afin d'établir un bilan énergétique pour en améliorer les performances ; également des contrôles d'occupation des terrains sont effectués sur l'ensemble du territoire de la Commune.

Et la deuxième thématique ?

Elle porte sur l'urbanisme d'avenir.

De nombreux dossiers sont en cours d'instruction, notamment la modification du Plan Local d'Urbanisme : dans un souci de mieux vivre à Vias, ce nouveau dossier est élaboré afin de permettre un développement urbain maîtrisé. Nous travaillons dans le but d'assurer la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale.

Afin de respecter notre environnement, un pourcentage d'espaces verts est appliqué pour toute nouvelle opération de construction.

Avec les agents du Service Urbanisme, nous travaillons en étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France afin de lui soumettre plusieurs projets pour la valorisation de nos espaces publics. Quelques exemples : la restructuration de l'espace Manzanéra, le réaménagement de l'espace « îlot » Place des Arènes. Je veille bien entendu à l'évolution des règles architecturales.

Depuis fin octobre 2020, nous avons lancé une étude pour améliorer la signalétique sur la Commune. Il nous paraît en effet opportun de mettre en évidence notre patrimoine, nos commerces et services et faciliter l'orientation et la circulation des habitants mais également des touristes en période estivale.

Chaque année, la Commune concourt pour l'obtention du label « Pavillon bleu ». Pour 2021, des réunions sont d'ores et déjà programmées pour déterminer les nouvelles actions à entreprendre afin de garantir une plage de qualité pour les Viassoises et les Viassois ainsi que pour les vacanciers. Ce label est un gage de qualité environnementale.

Enfin, nous avons créé une commission d'accessibilité composée d'élus, de représentants d'associations d'usagers et de personnes handicapées. L'objectif est de réaliser un état des lieux de Vias afin de dessiner une ville plus fraternelle, soucieuse de favoriser l'inclusion de tous, quel que soit le handicap ou l'âge. Nous sommes mobilisés pour concevoir des équipements accessibles à tous dans les prochaines années.

DOSSIER DU MOIS : URBANISME - CADRE DE VIE



LA PROTECTION DU LITTORAL AU CENTRE DES DÉBATS

À l'occasion des Journées Nationales d'Études de l'ANEL qui se sont déroulées en octobre 2020 à Saint-Valery-sur-Somme, le Maire, Jordan Dartier, accompagné de Bernard Saucerotte, 1er Adjoint, et d'Elie Sotomayor, Conseiller Municipal délégué au Littoral, a défendu une fois de plus le littoral Viassois.

A partir d'expériences illustrant les difficultés rencontrées et les réussites, quatre thèmes ont été présentés et développés en ateliers.

Le Premier Magistrat est intervenu sur la thématique « Adaptation du territoire face aux impacts du changement climatique » et notamment sur le recul significatif du trait de côte.

Force est de constater en effet que depuis 30 ans, avec le réchauffement climatique, l'érosion ronge le littoral Viassois et plus particulièrement la Côte Ouest.

Après avoir présenté le contexte territorial et climatique, le Maire a évoqué les adaptations possibles pour maintenir les biens, les Hommes et leur activité, préserver le tourisme, l'économie, l'emploi, l'urbanisme et pérenniser le littoral reconstitué.

Cette reconstitution du littoral passe par la création d'un cordon dunaire qui doit **nécessairement être protégé par des atténuateurs de houle en mer** pour casser l'effet dévastateur des vagues.



En Côte Ouest de Vias Plage, la mer gagne du terrain chaque année et l'érosion engloutit les plages.



" Nos objectifs : reconstituer un littoral sableux avec un cordon dunaire, le protéger par des ouvrages en mer et modifier la législation."

Bernard Saucerotte

1er Adjoint au Maire délégué aux Affaires générales, Administration générale, Commande publique, Urbanisme et Environnement

Depuis 2014 maintenant, j'œuvre aux côtés du Maire pour la défense du littoral Viassois, plus particulièrement pour la Côte Ouest de Vias Plage.

En ma qualité de Vice-président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) délégué à la Protection et à la Gestion intégrée du Littoral, j'ai validé le projet d'appel à partenariat ANEL-CEREMA qui a été déposé le 30 novembre 2020 par les services de la CAHM.

S'il est retenu, cet appel à partenariat va permettre d'expérimenter des solutions innovantes pour protéger notre littoral. L'objectif étant de reconstituer un littoral sableux avec un cordon dunaire et

le **protéger par des ouvrages en mer** sous forme de filets retenant le sable présent dans les courants marins.

Je tiens à réaffirmer la position de la Municipalité ; concernant la recomposition spatiale, si elle devenait possible nous veillerons alors à trouver **des solutions satisfaisantes pour tous** afin d'assurer la pérennité des biens, des activités et la sécurité des personnes.

Bien entendu, la reconstitution du littoral et du cordon dunaire se fera **en reculant le moins possible.**

Une **adaptation de la réglementation** est toutefois nécessaire pour permettre cette recomposition.

« C'est en ce sens qu'avec le Maire, nous poursuivons nos actions. Ce dossier est un combat de tous les jours. »



Reportage sur le terrain, en Côte Ouest, pour le journal télévisé national de France 3.



Intervention du Maire sur la problématique du trait de côte à l'occasion du Salon des solutions environnementales « Pollutec Mer & Littoral ».

DOSSIER DU MOIS : URBANISME - CADRE DE VIE





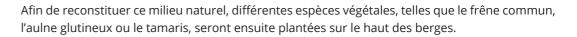
PRÉVENTION DES INONDATIONS : DE GRANDS CHANTIERS SONT LANCÉS

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la CAHM a mis en œuvre d'importants programmes d'études et de travaux le long du fleuve Hérault jusqu'à son embouchure en mer pour entretenir les cours d'eau, revitaliser leurs berges, gérer les digues, maintenir les cordons dunaires des plages et préserver les milieux naturels.



La zone humide des Verdisses, dont une partie se trouve sur le territoire viassois, fait l'objet d'un programme de restauration et d'entretien de la végétation des berges de 6 ruisseaux : le grand Rudel, la Salamanque, le Montmorency, le Murier, le Bout du pont et le Contre canal.

Les équipes de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) du service GEMAPI évacuent les arbres morts, nettoient les abords et débroussaillent quand cela est nécessaire, sur 16 kilomètres au total.



Egalement, un volet sur la gestion des « espèces exotiques envahissantes » sera mis en place, en partenariat avec les chasseurs agathois, pour limiter l'invasion de ragondins.

Démarré à l'été 2020, ce chantier est échelonné sur 4 années. Il est financé par la CAHM (20%), la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (13.57%) et l'Europe via le Fonds Européen de Développement Régional (66.43%).



QU'EST-CE QUE « LES VERDISSES »?

Il s'agit d'un espace naturel de 600 hectares riche en espèces et végétaux. On y trouve par exemple la Cistude d'Europe, petite tortue d'eau douce, ou le Guêpier d'Europe, petit oiseau aux couleurs remarquables qui y vivent depuis toujours. Mais pas seulement! Les hommes y travaillent l'agriculture et le secteur abrite un système hydraulique exceptionnel, dû à la présence de nombreuses roubines et de puits artésiens. Cette plaine bénéficie d'un Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN), outil du Département de l'Hérault permettant de maîtriser le foncier, de valoriser les activités et de lutter contre l'étalement urbain.

DOSSIER DU MOIS : URBANISME - CADRE DE VIE





FAIRE DE NOS DÉCHETS NOS RESSOURCES

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Pézenas-Agde a pour mission la collecte et le traitement des déchets produits sur notre territoire.

En moyenne, **120 000 tonnes de déchets** sont traités par an : 60 000 tonnes de déchets ménagers collectés et 60 000 tonnes de déchets déposés dans les 19 déchèteries du territoire.

Pour les **déchets ménagers résiduels**, le SICTOM s'est doté, en 2019, d'une unité de traitement par bio-stabilisation : VALOHÉ, implantée sur la Commune de Montblanc, qui accueille 45 000 à 60 000 tonnes de déchets par an. Le site pourra être complété par une unité de bio-méthanisation. La valorisation de combustibles solides de récupération pourra également être étudiée.

"Les agents sont les premiers acteurs pour revaloriser les déchets et les déchèteries sont stratégiques dans la mise en œuvre du projet du SICTOM."

Les **emballages ménagers recyclables** sont aujourd'hui traités au Centre de Tri de Pézenas (10 000 tonnes par an). Dans un futur proche, ils pourront l'être au Centre de Tri de Saint-Thibéry qui disposera d'une capacité de 30 000 tonnes par an pour une population de 600 000 habitants.

Les **19 déchèteries** récupèrent environ 60 000 tonnes de déchets par an. Pour répondre à l'objectif de **faire de nos déchets des ressources**, le SICTOM a notamment initié un partenariat avec la ressourcerie REN'ART à Pézenas, dont le concept innovant répond aux enjeux de l'économie circulaire : donner une seconde vie aux objets et réduire les déchets à la source.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS par les filières adaptées **120 000 tonnes** de déchets / an SICTOM 130 000 personnes 58 communes **60 000 tonnes** déposées par les particuliers et les professionnels **60 000 tonnes Ordures** Autres ménagères Déchets perts BIO-STABILISATION 2019 - VALOHÉ / Montb Réseau Gaz de Recyclage Centre de tri / Péze Projet 2023 - VALOHÉ Objectif 2022 - Centre de tri our 600 000 habitant de 7 Collectivités / Saint Thibér



COMPTES-RENDUS DES DEUX DERNIÈRES SÉANCES DE L'ANNÉE 2020

L'assemblée délibérante s'est réunis à huis clos à la Halle des Sports Jean Raynaud.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2020

Après l'approbation des comptes-rendus des séances du 10 et 16 juillet 2020, une minute de silence en hommage à Samuel Paty, enseignant sauvagement décapité, et aux trois victimes de l'attentat de Nice survenu fin octobre 2020 a été observée.

Pas moins de 36 points figuraient à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal.

Le Premier Magistrat a présenté à l'assemblée délibérante la démission de Gilbert Gimbernat de ses fonctions de 5ème Adjoint au Maire délégué aux Ressources Humaines, contraint de quitter son poste pour raison de santé. Le Maire l'a chaleureusement remercié, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, pour son engagement au service de l'intérêt général et des agents de la collectivité. Gilbert Gimbernat continue de siéger en qualité de Conseiller Municipal. S'en est suivie l'élection de Jacques Bolinches au poste de 5ème Adjoint au Maire délégué aux Services Techniques. La délégation Ressources Humaines est confiée à Gérard Allard, 3ème Adjoint au Maire, en plus de celle liée à la Sécurité.

Le rapport d'activité 2019 du SIVOM du Canton d'Agde a été acté. Une motion de soutien aux Associations et Fédérations de Chasse et une subvention exceptionnelle de 1 000 € aux sinistrés du Gard et des Alpes-Maritimes ont été adoptées.

Egalement, la nouvelle Charte des 21 Comités de Quartier va permettre un fonctionnement optimal de ce dispositif et devenir le cadre de référence pour les élus, les services municipaux et les habitants.

Pour la partie Finances, les élus se sont prononcés sur deux Décisions Modificatives, un avenant à la convention pour la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE), un protocole d'accord transactionnel relatif au contentieux de la construction de la salle de diffusion de spectacles, un abandon de créance correspondant à la redevance d'une concession de plage, la modification des tarifs du règlement des droits de place et l'attribution de subventions à quatre associations. Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) a également été approuvé.

Afin de répondre aux besoins des scolaires, du centre aéré et des Viassois et satisfaire la stratégie santé et sport de la Commune, un projet de construction d'un city-stade (terrain multisports de 24m par 12m) est en cours d'étude sur la plaine de jeu de la Cresse (entrée Ouest de Vias), espace privilégié pour le développement des activités de plein air, sportives et de loisirs dont les équipements actuels nécessitent d'être renforcés. Le coût estimatif de ce projet s'élève à 55 000 €. Le Maire a été autorisé à solliciter des subventions auprès des organismes publics.

L'assemblée délibérante s'est opposée au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM). La vente de plusieurs parcelles dont une à l'euro symbolique pour l'alignement de la voirie Rue Marthe Aules, l'élargissement de l'Avenue du Clot, le déclassement et l'institution d'une servitude de cour commune ainsi que trois conventions et deux avenants à conventions ont également fait l'objet d'un examen.

Enfin, la modification de l'organisation du temps de travail des agents de la Commune de Vias, à compter du 1er janvier 2021, a été votée.



SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Avant de procéder à l'examen des quinze points inscrits à l'ordre du jour, le Maire, Jordan Dartier, a présenté Didier Laporte, nouveau Directeur Général des Services, et Marion Baccou, Directrice du Pôle Ressource, qui prendront leurs fonctions début janvier 2021.

Parmi les trois dossiers prépondérants de ce Conseil, la demande de classement de Vias en « Station de Tourisme ». L'obtention de ce label est une reconnaissance des investissements préalablement réalisés pour améliorer le cadre de vie des habitants et garantir une offre touristique de qualité. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à solliciter auprès du Préfet de l'Hérault le classement de la Commune en « Station de Tourisme » et à effectuer les démarches nécessaires.

Autre point important, l'approbation de la convention de gestion d'équipements informatiques entre la Ville et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) pour optimiser la maintenance informatique et sécuriser les données.

En matière de Finances, le Maire a été autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement inscrites au Budget Primitif 2020, avant le vote du Budget Primitif 2021 qui aura lieu en mars prochain. Ces crédits seront principalement destinés, d'une part, à couvrir les dépenses d'investissement relatives aux prestations engagées en 2020 – et pour lesquelles le service fait ne sera constaté qu'en 2021 – et, d'autre part, à faire face aux besoins urgents (matériels, travaux, etc.).

Le Football Club Olympique Viassois (FCOV) évoluant en 3ème Division de District, il est nécessaire de réaliser des travaux d'homologation du Stade Gaby Castell. Les élus ont donc autorisé le Maire à effectuer ces travaux et à solliciter une demande de subventions pour la réalisation d'un couloir d'accès des vestiaires au terrain de jeu. Par ailleurs, une minute de silence a été observée en mémoire de Christophe et Sébastien Gil, footballeurs de l'équipe première sénior du FCOV disparus le 29 novembre 2020 au large des côtes du Grau d'Agde dans le tragique naufrage du chalutier « Romain Luca ».

Gérard Allard, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité et aux Ressources Humaines, et Chantal Meslard, Conseillère Municipale déléguée aux Instances Représentatives du Personnel Communal, ont été désignés pour siéger au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Enfin, la convention avec les Services de l'Observatoire fiscal de la CAHM, la modification de l'article 26 du règlement intérieur du Conseil Municipal, les Autorisations de Programme et leurs Crédits de Paiement, une Décision Modificative, l'attribution d'une subvention aux écoles privées Notre-Dame à Agde et Calandreta dels Polinets à Pézenas, l'acquisition d'une parcelle lieu-dit « La Cosse », une convention de servitude avec Enedis et une convention de mise à disposition d'un agent de la CAHM ont été soumises au vote de l'assemblée délibérante.

Comptes-rendus consultables sur le site internet de la ville : vias-mediterranee.fr, rubrique Vie Municipale / Conseils Municipaux

CONFINEMENT, ACTE 2

Face à la résurgence et à l'accélération de la Covid-19, un nouveau confinement a été instauré sur l'ensemble du territoire national dès le 30 octobre 2020.

La Ville a donc réactivé son Plan de Continuité d'Activité (PCA).

LES SERVICES MUNICIPAUX À VOS CÔTÉS



L'accueil de la Mairie est resté ouvert et les services municipaux ont continué de fonctionner, en privilégiant la prise de rendez-vous téléphoniques.



Le marché alimentaire du samedi matin a été maintenu pour permettre aux habitants de s'approvisionner en produits alimentaires de première nécessité à proximité de chez eux.



Le CCAS a poursuivi son activité. La banque alimentaire a été maintenue chaque mercredi. En cette période de crise sanitaire, l'aide alimentaire est essentielle pour les nombreuses familles bénéficiaires. Un dispositif de suivi des personnes fragiles et isolées a également été mis en place.



Un grand merci à eux ! Les gérants de l'entreprise « Hannouch Fruits » ont offert plus d'une tonne de courges pour les bénéficiaires de la banque alimentaire du CCAS.



Pour pallier les fermetures des librairies et des rayons « livres » dans les grandes surfaces, le service culturel a proposé un libre-service au sein de la bibliothèque municipale.

Un large panel d'ouvrages est à disposition des lecteurs.

RECENSEMENT DE LA POPULATION REPORTÉ



Comme annoncé dans le précédent numéro de ce magazine municipal (n°18 octobre - novembre - décembre 2020), le recensement de la population, qui devait initialement se tenir du 21 janvier au 20 février 2021, est reporté en 2022, au regard de la situation sanitaire.

Attention : si toutefois quelqu'un venait démarcher à votre domicile en ce sens, n'hésitez pas à faire un signalement auprès de la Police Municipale

4 04 67 21 79 76

GRIPPE AVIAIRE



Des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire H5N8) ont été détectés depuis octobre 2020 et ne cessent de croître en Europe.

La France a relevé le niveau de risque à « élevé » et a rendu obligatoire la mise en œuvre de mesures de prévention, dites de biosécurité, dans les élevages de volailles, notamment chez les particuliers (basses-cours).

La Direction Départementale en charge de la Protection des Populations se tient à votre disposition :

4 04 99 74 31 55

■ ddpp@herault.gouv.fr

Pourtoute information complémentaire: www.agriculture.gouv.fr/alimentation/sante/protectiondesanimaux



LA VILLE PRÉSERVE SON PATRIMOINE

Travaux engagés sur l'église St Jean-Baptiste pour résorber les infiltrations d'eau et mettre l'édifice en sécurité.

Deux entreprises étaient à nouveau à pied d'œuvre à la cime de l'église en cette fin d'année 2020, sous l'œil avisé de Frédéric Auclair, architecte du Patrimoine et maître d'œuvre.

L'étanchéité de ce monument historique, renforcée lors des précédentes opérations par la purge et la reprise des joints des pierres de basalte, a été considérablement améliorée par la mise en œuvre d'un revêtement métallique en plomb sur le sol du chemin de ronde, remplissant la fonction de chéneau et évacuant de ce fait les eaux de pluie.

Les creux identifiés entre les maçonneries ont été rebouchés sur les parties intermédiaires et basses du bâtiment. Les techniques, matériaux et produits utilisés, notamment le mortier de chaux, respectent le savoir-faire des bâtisseurs ancestraux.

Les circuits d'écoulement naturels de l'eau ont également fait l'objet d'un nouveau nettoyage.

La particularité d'accès aux différentes faces de l'église a nécessité l'intervention de cordistes, compétents pour les travaux en hauteur. Recourir à cette forme de travail spécifique évite la détérioration du monument par la pose d'un échafaudage et réduit les coûts inhérents au montage d'une telle structure.

Ces travaux, qui s'inscrivent dans le programme pluriannuel de « préservation et de valorisation du patrimoine bâti » sont subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à hauteur de 50%.



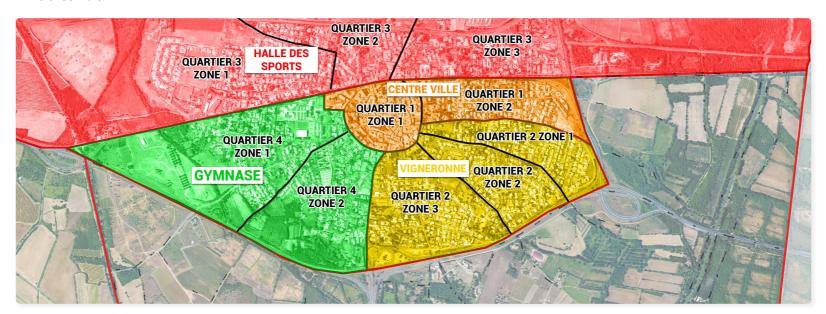


VOS 45 RÉFÉRENTS DE QUARTIER

« La parole est aux Viassois ! Place à la citoyenneté active. »

Découvrez les nouveaux Référents de vos Quartiers, véritables interfaces entre habitants et services de la Ville.

Suite à un appel à candidatures, 45 Référents de Quartier ont été désignés et ont signé la Charte adoptée en séance du Conseil Municipal du 10 novembre 2020. Ce document, cadre de référence pour les élus, les services municipaux et les habitants, définit les responsabilités et les rôles respectifs. Vos référents se tiennent à votre disposition pour recueillir vos suggestions pour améliorer la vie de vos quartiers et le Bien Vivre ensemble.



Quartier 1 Centre-ville



Christian **BARRET**



Yann

CABANIÉ



Kheira **ALKEMA**



Jacques **AMAGAT**



Sylvie MACEL

Laura **THOMAS-GILLET**

Quartier 2 Vigneronne



Gérard **BALCER**



Raymond **PLANQUES**



Noël **DESENLIS**



Marie-Hélène **LASSAUSAIE**



François NUOVO



Brigitte SEBASTIA

Quartier 3 Halle des Sports



Stéphane MINCHE



Nadine **CABANEL**



André **BEHAGLE**



Denise **ROCHER**



Michel VIGNON

Quartier 4 Gymnase



Robert **PRADES**



Nicole **DELPAS**



Iean-Paul KEIRSBULCK



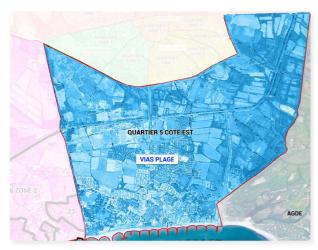
Marguerite **HEINTZ**

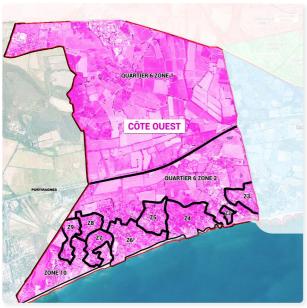


Danielle CAROTTI



Marie **BOLLIET**





CONTACTS



RÉFÉRENTS DE **QUARTIER**

QUARTIER 1 - CENTRE-VILLE

c.barret.referent.vias@gmail.com y.cabanie.referent.vias@gmail.com k.alkema.referent.vias@gmail.com j.amagat.referent.vias@gmail.com s.macel.referent.vias@gmail.com l.gillet.referent.vias@gmail.com

QUARTIER 2 - VIGNERONNE

g.balcer.referent.vias@gmail.com r.planques.referent.vias@gmail.com n.desenlis.referent.vias@gmail.com mh.lassausaie.referent.vias@gmail.com f.nuovo.referent.vias@gmail.com b.sebastia.referent.vias@gmail.com

QUARTIER 3 - HALLE DES SPORTS

s.minche.referent.vias@gmail.com n.cabanel.referent.vias@gmail.com a.behagle.referent.vias@gmail.com d.rocher.referent.vias@gmail.com m.vignon.referent.vias@gmail.com

QUARTIER 4 - GYMNASE

r.prades.referent.vias@gmail.com n.delpas.referent.vias@gmail.com jp.keirsbulck.referent.vias@gmail.com m.heintz.referent.vias@gmail.com d.carotti.referent.vias@gmail.com m.bolliet.referent.vias@gmail.com

QUARTIER 5 - CÔTE EST

g.capel.referent.vias@gmail.com b.bidoul.referent.vias@gmail.com m.hay.referent.vias@gmail.com jm.pieri.referent.vias@gmail.com r.marchand.referent.vias@gmail.com b.colletbeillon.referent.vias@gmail.com a.dubouis.referent.vias@gmail.com b.faure.referent.vias@gmail.com

QUARTIER 6 - CÔTE OUEST

p.lajoie.referent.vias@gmail.com c.olivier.referent.vias@gmail.com j.marquezsanto.referent.vias@gmail.com c.vernazobres.referent.vias@gmail.com r.pascal.referent.vias@gmail.com h.mial.referent.vias@gmail.com jc.tourenq.referent.vias@gmail.com l.cros.referent.vias@gmail.com p.noguera.referent.vias@gmail.com h.senegas.referent.vias@gmail.com jp.ane.referent.vias@gmail.com i.codinaramoulux.referent.vias@gmail.com o.bonnaud.referent.vias@gmail.com d.lefebvre.referent.vias@gmail.com

Quartier 5 Côte Est



Gérard **CAPEL**



Bruno **BIDOUL**



Marie HAY



Jean-Michel PIERI



Roger **MARCHAND**



Bertrand COLLET-BEILLON



Annie **DUBOUIS**



Bernard FAURE

Quartier 6 Côte Ouest



Philippe **LAJOIE**



Claude **OLIVIER**



Joseph **MARQUEZ SANTO**



Christian **VERNAZOBRES**



Richard PASCAL



Laurent **CROS**



Pierre **NOGUERA**



Henri **SENEGAS**



lean-Pierre ANÉ



Ida CODINA **RAMOULUX**



Hervé MIAL



Jean-Claude **TOURENQ**



Olivier **BONNAUD**



Denis **LEFEBVRE**

SPORT ET JEUNESSE



TOUSSAINT: DES VACANCES ACTIVES!

Le Service des Sports de la Ville et l'Espace Jeunes avaient concocté un programme fourni du 19 au 30 octobre 2020 pour tous les jeunes Viassois de plus de 11 ans, les adhérents à l'Espace Jeunes, les élèves scolarisés dans les écoles élémentaires de la Commune, les adolescents et les séniors.

Durant ces deux semaines de vacances scolaires sportives, de nombreuses initiations et activités individuelles ou collectives ont pu être pratiquées : walking football, équilibre, jeux de raquette, randonnée, hand-ball, basketball, olympiades, réveil musculaire, grand jeu, pilates, initiation roller, tournois de baby-foot et console, etc.





DANS LE MÊME TEMPS...

Les enfants du Centre Aéré fêtaient Halloween pour leur dernier jour de vacances, le 30 octobre. Au programme : déguisements, jeux collectifs, ateliers créatifs, dégustations de crêpes et de marrons chauds !





PORTAIL FAMILLE: CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

ACTIVITÉS SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'ALP du matin et du soir, au restaurant scolaire ou à l'ALSH du mercredi, pour la période du 3 mai au 5 juillet 2021 devront le faire impérativement du 22 au 28 mars 2021.



VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions à l'ALSH pour les vacances d'Hiver (du 15 au 26 février 2021) et de Printemps (du 19 au 30 avril 2021) s'effectuent **jusqu'au 10 janvier 2021.**

Pour les vacances d'été (du 6 juillet au 27 août 2021), les enfants devront être inscrits **entre le 17 et le 24 mai 2021.**

Pour tous renseignements
Contactez le Service Scolaire
Tél.: 04 67 09 25 41
Permanences assurées lundi,
mardi, jeudi et vendredi:
8h30-9h30 sans RDV
9h30-12h et 13h-17h sur RDV



FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

A la recherche d'un « job » pour la saison estivale 2021 ? Saisissez l'opportunité de rencontrer des chefs d'entreprises, de déposer votre CV, votre lettre de motivation, et de répondre aux nombreux postes et offres d'emploi à pouvoir en direct!

Le CCAS, en partenariat avec plusieurs organismes locaux, prévoit d'organiser le traditionnel Forum de l'Emploi Saisonnier, samedi 20 février 2020 de 9h à 12h au Théâtre de l'Ardaillon.

Plusieurs secteurs d'activités seront représentés à cette occasion : grande distribution, activités de loisirs, restauration, commerces, hôtellerie, campings, agences d'intérim, aide à la personne, entretien, sans oublier les différents corps d'Armées.

Pour tous renseignements:

Centre Communal d'Action Sociale

Tél.: 04 67 21 58 33

Courriel: ccas@ville-vias.fr

LA MISSION LOCALE D'INSERTION AUPRÈS DES JEUNES



La MLI joue un rôle important auprès des jeunes de 16 à 25 ans. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement dans leur recherche d'emploi, de formation et d'apprentissage.

Les Conseillers apportent notamment une aide dans leur vie quotidienne : financement du permis de conduire, accès au logement, soins, information sur les droits, etc.

Des permanences sont proposées au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tous les jeudis après-midi de 14h à 16h30.

En raison du contexte sanitaire, les permanences de la MLI au CCAS de Vias sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Page Facebook : Missionlocalecentreherault



MANGER MIEUX ET BOUGER PLUS : UN DÉFI ACTUEL

Une brochure propose de vous aider à améliorer votre alimentation au quotidien par des conseils simples, des astuces ludiques et des recettes bon marché, dans une démarche de changement progressif.

En cette période particulière où l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité sont des sujets de préoccupation, il est impératif de faire évoluer les habitudes nutritionnelles de la population pour améliorer son état de santé.

Afin de promouvoir les dernières recommandations nutritionnelles pour les adultes, Santé publique France a édité un petit livre intitulé 50 petites astuces pour manger mieux et bouger plus. Comme son nom l'indique, il contient 50 idées pour mieux équilibrer votre mode de vie.

Manger doit être synonyme de plaisir et de convivialité mais parfois manger peut devenir une corvée.

Pour pallier cela, vous trouverez également des conseils pour faire le point sur les courses et les portions, gagner du temps en cuisine, manger mieux sans se ruiner et pour bouger plus au quotidien.

Des astuces simples à intégrer jour après jour, à votre rythme. Parce que chaque petit pas compte et finit par faire une différence. **Et si vous commenciez?**

Brochure consultable et téléchargeable sur :

https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/brochure/50-petites-astuces-pour-manger-mieux-et-bouger-plus





LA MUTUELLE COMMUNALE, ON ADHÈRE!

Depuis sa mise en place en janvier 2015, près de 500 personnes en ont bénéficié. Pourquoi pas vous ?

La Municipalité propose une Mutuelle communale aux Viassois (particuliers, retraités, commerçants ou artisans, professions libérales, etc.) qui assure le meilleur rapport qualité/prix et offre un service dans la continuité.

Le cabinet « Cap Sud Assurance 34 », mandaté par la Ville et spécialisé en mutuelle santé, travaille avec plusieurs compagnies afin d'effectuer des comparatifs et vous offrir le meilleur choix en matière d'assurance habitation, automobile, prévoyance, en toute impartialité et en fonction de plusieurs critères : âge, composition familiale, régime spécial.

Un point santé – optique, dentaire, audition – est fait automatiquement pour correspondre exactement à vos besoins, sans obligation d'adhésion.

Madame Mauricette Zilbermann se tient à votre disposition sur rendez-vous, à votre domicile, en Mairie de Vias ou à l'agence Cap Sud Assurance 34 située au 2, Place du Jeu de Ballon en Agde 34300.

Pour tous renseignements:

Centre Communal d'Action Sociale

Tél.: 04 67 21 58 33

Courriel: ccas@ville-vias.fr

SOLIDARITÉ

COLLECTE ALIMENTAIRE



1,7 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées grâce à la générosité des donateurs à l'occasion de la Collecte Nationale des banques alimentaires, fin novembre 2020 dans les trois supermarchés de la Commune. En cette période de crise sanitaire, l'aide alimentaire est plus que jamais essentielle pour les familles dans le besoin.

DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS



Nos aînés n'ont pas été oubliés! Mi-décembre, les traditionnels colis de Noël ont été livrés au domicile des Viassois âgés de 75 ans et plus par le CCAS, apportant un peu de réconfort au sein des foyers.

DISTRIBUTION DE BALLOTINS À L'EHPAD



Marie Sanchez-Ruiz, Conseillère Municipale déléguée aux Personnes Âgées, s'est rendue à l'EHPAD de l'Estagnol pour apporter les ballotins de Noël. Afin de protéger la santé de nos seniors, la distribution a été assurée par le personnel de l'établissement.

EN IMAGES



Samedi 3 octobre | Réception des bacheliers 2020



Samedi 3 octobre | Représentation de «Fanny»



Lundi 12 octobre | spectacle aérien «Volubilis» pour les écoliers



Mercredi 21 octobre | Concert «Piano Prestige» dirigé par le chef d'orchestre et pianiste Jean-Bernard Pommier



Mercredi 21 octobre | Hommage national à Samuel Paty



Samedi 7 novembre | Cérémonie en l'hommage des deux aviateurs Anglais tombés sur le territoire viassois en 1944



Mercredi 11 novembre | Cérémonie commémorative de l'Arministice du 11 novembre 1918



Samedi 5 décembre | Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



La Maison du Père Noël



La traditionnelle crèche installée sous les Halles



Les grands sapins en coeur de ville



Le ciel lumineux rue Général Leclerc





Livraison gratuite à domicile (Vias et ses alentours)

Composition possible de colis alimentaires (une dizaine de produits parmi fruits, légumes, fromages, charcuterie...): panier hebdomadaire en ligne sur Facebook chaque vendredi, commande personnalisable avant le dimanche soir.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Vente interdite aux mineurs.



Un nouveau restaurant a ouvert ses portes



Un local rénové aux couleurs savoyardes ; voilà le nouvel établissement récemment ouvert par Emilie et Sylvain Cousin!

Les heureux propriétaires vous invitent à découvrir ou à redécouvrir des spécialités typiques issues des montagnes : tartiflette, raclette, fondue savoyarde, burger savoyard, mais également des pizzas classiques et/ou savoyardes, et bien d'autres recettes issues de la tradition culinaire de cette Région.

De l'entrée au dessert, tous les plats sont « Fait Maison », même le pain. Les produits fromagers proviennent directement d'une coopérative laitière de Chambéry.

Le midi, un plat du jour vous sera proposé parmi une carte variée.

Pour accompagner vos plats, le chef vous invite à déguster des vins* sélectionnés avec soin lors de ses déplacements en Savoie.

Un endroit chaleureux d'une capacité de 25 places intérieures et de 20 places en terrasse, dès les beaux jours.

Vous pouvez également commander des plats à emporter ou vous les faire livrer à domicile, sur Vias et ses alentours.

Retrouvez toute la carte, les menus et autres renseignements sur la page Facebook du restaurant.



CHEZ VIK

Restaurant – Pizzeria Mme et M. Emilie et Sylvain Cousin 23bis Rue du 19 août 1944 09 86 61 87 29

Chez Vik restaurant pizzeria Commandes uniquement par téléphone

Carte de fidélité : 10 pizzas achetées la 11ème gratuite

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Vente interdite aux mineurs.

LIBRE EXPRESSION - LE MOT DES GROUPES

Union Viassoise

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une crise sanitaire mondiale inédite qui a engendré une crise économique, sociale et culturelle qui ne sera pas sans conséquence.

C'est pourquoi, avec les élus, nous avons rapidement pris des décisions afin de soutenir l'activité de nos commerçants et acteurs touristiques locaux en leur consentant des exonérations partielles sur les taxes et redevances communales.

A cet instant, nous tenons une nouvelle fois à rendre hommage à l'ensemble des personnels soignants, infirmiers, médecins, ces héros du quotidien qui ont lutté sans relâche contre le virus de la Covid-19.

En ce début de mandat si particulier, l'ensemble de l'exécutif travaille sur des dossiers majeurs pour l'avenir de Vias, notamment la modification du Plan Local d'Urbanisme qui va permettre à la Commune de poursuivre son nécessaire développement dans le respect de son environnement.

Également, la signature récente du Contrat « Bourg Centre », intervenue le 3 décembre 2020, est fondamentale pour notre territoire.

Renforçant notre partenariat entre la Ville et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée ainsi qu'avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et l'Etablissement Public Foncier, ce contrat va nous aider à réaliser nos projets à court, moyen et long terme.

Il se décline en 5 axes majeurs : l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, le renouvellement et le renforcement des équipements structurants du « Bourg Centre », l'accueil de nouvelles populations avec la création de nouveaux quartiers respectueux de l'environnement, la promotion et le développement économique et touristique et enfin la planification d'un aménagement durable.

Vous en êtes les témoins, Vias poursuit la voie sur laquelle elle s'est engagée.

Nous n'avons qu'un seul objectif : Bien Vivre Ensemble à Vias !

Le Maire et la Majorité Municipale

Vias Naturellement - In extenso

«VIAS Naturellement» vous présente ses vœux de bonheur et de santé, avec une pensée particulière pour tous ceux qui ont été confrontés à la pandémie.

Après ce virus, il nous faudra penser à une nouvelle façon de vivre en remettant l'humain et notre cadre de vie au cœur de nos réflexions.

Du fait du pouvoir d'attractivité de notre région, nous devons nous préparer à un accroissement important de la population.

L'Etat préconise la densification des centres villes dans un mode vertical. Mais à VIAS, il faut résister à cette frénésie d'habitations à plusieurs étages et ensemble réfléchir à une autre conception du développement urbain. Le Plan Local d'Urbanisme est en cours de révision et nous serons attentifs aux choix de la Majorité.

Nous adhérons entièrement aux déclarations sur le comblement du déficit récurrent en logements sociaux.

Mais où se trouvent les promesses de politique sociale et solidaire quand on constate que sur un nouveau projet immobilier de 36 logements, seulement 2 auront cette vocation?

Quand on constate que de nombreux tarifs à destination des Viassois, et plus particulièrement des familles, sont à la hausse ?

On nous explique que ce sont des calculs de rentabilité pour les promoteurs, que la COVID a ruiné nos finances...

OUI, cette crise a aggravé la dette, MAIS elle était abyssale bien avant. Nous payerons encore plus la stratégie de dépenser sans compter sans mise en place de freins à cet endettement.

Nous constatons qu'en ce second mandat, aucune réforme structurelle et aucun changement de mode de pensée ne sont proposés.

Il nous faut donc trouver rapidement de nouvelles solutions si nous ne voulons pas devenir seulement une ville dortoir.

« Améliorer notre quotidien pour un Développement Durable »

C'est le message d'espoir de VIAS NATURELLEMENT

Vias Pluriel - In extenso

En ce début d'année 2021, les élus de Vias Pluriel font le vœu de mois à venir plus sereins, où la liberté d'aller, de travailler, de se distraire sera restaurée. Nous espérons un peu de légèreté dans nos vies, grâce aux fruits de la recherche que ce soit en matière de vaccin ou de traitement contre la Covid 19.

Toutefois, dans une conjoncture aux lourdes conséquences, entre autres, économiques, la majorité municipale aura des choix politiques à opérer pour ne laisser personne sur le bord du chemin Les choix budgétaires seront significatifs : seront-ils en faveur des viassois et de leur pouvoir d'achat, ou encore au profit de nouvelles aventures immobilières et des dividendes de sociétés ?

Or, ON continue l'urbanisation de Vias Plage en lançant une nouvelle étude pour la modique somme de 15 900.00€ qui écrasera les derniers chardons de notre territoire communal.

Or, ON signe la reprise des grands chantiers immobiliers, notamment Avenue Pierre Castel où on sacrifie un espace idéal pour la jeunesse et les scolaires.

Or, ON s'offre, pour 21 000 euros annuels les services d'un « coach financier » aux missions obscures (après vérification, il n'y a aucune définition de missions dans aucune convention digne de ce nom...).

Mais réhabiliter le centre historique et lui redonner vie, aider le commerce local, faciliter l'accès des familles aux services périscolaires, favoriser la culture pour tous, préserver notre environnement et notre nature..., ces préoccupations ne sont pas dans le débat ; elles sont au placard depuis six ans, ...pour six ans encore ?

Nous, élus de Vias Pluriel, ne cautionnerons jamais cet oubli de l'humain au profit de projets qui pénalisent et dégradent notre mode et notre cadre de vie.

Nous l'avons compris : on ne change pas une équipe dans sa façon d'agir.

Il y a eu le temps des promesses, le temps des déconvenues amères est de retour.

Elisabeth Cerneau et Yvon Martin

Programmation susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

JANVIER 2021

Dimanche 10
Cabaret le monde en scène
16h00 - Théâtre de l'Ardaillon

Samedi 16
Concert Les Barbiches
Tourneurs
21h00 - Théâtre de
l'Ardaillon



Samedi 30
La pièce de théâtre
Plaidoiries
initialement programmée
à cette date est reportée
au dimanche 23 mai
après-midi au Théâtre de
l'Ardaillon

FÉVRIER 2021

Dimanche 7 Spectacle Zize 17h00 - Théâtre de l'Ardaillon



Dimanche 14 Concert Les Stentors 16h00 - Théâtre de l'Ardaillon

Samedi 20 Forum de l'Emploi Saisonnier De 9h00 à 12h00 Théâtre de l'Ardaillon Cf Page 23

Du jeudi 25 au samedi 27 Carnaval Coeur de ville



Vendredi 5 Réunion publique Objectif Renov' 18h30 - Halle des Sports Jean Raynaud

Samedi 6 Concert Cali 21h00 - Théâtre de l'Ardaillon

Dimanche 14 Ballet du Capitole 17h00 - Théâtre de l'Ardaillon

Vendredi 19 Cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962 11h00 - Monument au morts

Vendredi 19 Concert Les Barbeaux 21h00 - Théâtre de l'Ardaillon

Samedi 27 Pièce Derrière la Porte 21h00 - Théâtre de l'Ardaillon





ÉTAT CIVIL



Naissances

Anas AMMARTI, le 25 septembre 2020, à Béziers Lyam COLOMBEL, le 3 novembre 2020, à Béziers Taho GARCIA, le 6 novembre 2020, à Béziers Lara MACIA GARROUSTE, le 22 novembre 2020, à Béziers



Mariages

Loïc MOROTE et Vanessa LAPLANCHE, le 26 septembre 2020 Adrien GARCIA et Nathalie CHUECOS, le 10 octobre 2020 Benjamin BOUQUET et Caroline AGRELO, le 10 octobre 2020 René BARRUEL et Monique FOUQUET, le 7 novembre 2020

Décès

Simone BONHOMME, épouse CAMBON, le 11 septembre 2020, à l'âge de 78 ans Aimé SAUNOIS, le 11 septembre 2020, à l'âge de 80 ans Danielle ROULANT, veuve MARTIN, le 22 septembre 2020, à l'âge de 76 ans Mohamadi HANNOUCH, le 23 septembre 2020, à l'âge de 80 ans René BAUME, le 29 septembre 2020, à l'âge de 81 ans Anne VALLON, divorcée HOAREAU, le 1er octobre 2020 à l'âge de 86 ans René CONTE, le 3 octobre 2020, à l'âge de 80 ans Marie-Claude THIEBAUD, épouse MILLIARD, le 5 octobre 2020, à l'âge de 64 ans Stéphane RANCE, le 15 octobre 2020, à l'âge de 46 ans Léon MONTÉGUT, le 30 octobre 2020, à l'âge de 89 ans Monique SENTOU, veuve PLAN, le 8 novembre 2020, à l'âge 80 ans Gilbert LABIANCA, le 19 novembre 2020, à l'âge de 85 ans Paulette VIOLETTE, veuve FALCOT, le 19 novembre 2020, à l'âge de 90 ans Alain PERRIN, le 19 novembre 2020, à l'âge de 68 ans Gilbert TURMINE, le 20 novembre 2020, à l'âge de 90 ans Antoinette GUICHARD, veuve VINCENT, le 22 novembre 2020, à l'âge de 94 ans Erminio ALTOBELLI, le 24 novembre 2020, à l'âge de 82 ans Manuel DIAZ, le 26 novembre 2020, à l'âge de 87 ans







TERRAINS À BÂTIR VIAS

La Rose des Vents

DERNIERS LOTS DISPONIBLES!

De 507 à 518 m²



04 67 49 39 49

04 67 49 39 49 angelotti.fr



SHOWROOM DE 300 M2

STORES - RIDEAU DE VERRE - MOUSTIQUAIRE - GARDE CORPS - CLOTURE - EXTENSIONS

ZAE La Source - 1 Rue de la source 34450 VIAS ©04.67.217.760 menuiserie-carrion.fr



